

La répression s'accélère au collège République : APPEL A MOBILISATION

Une répression anti-syndicale sans précédent s'abat sur les enseignant-e-s du collège République de Bobigny. Des procédures disciplinaires et des mutations forcées ont été engagées afin de faire taire ces personnels qui ne cessent de défendre un même service public d'éducation pour tous les élèves à travers leur engagement pédagogique et syndical.

Un collègue blâmé pour son activité syndicale

Le mercredi 29 mai, Cyrille menacé de sanctions disciplinaires a été convoqué au Rectorat, où le Recteur, en personne, lui a annoncé qu'il recevrait un blâme pour avoir « méconnu son devoir de dignité et manqué à son obligation d'exemplarité en 2016/2017 » il y a donc presque trois ans. En réalité l'entretien a porté sur ses relations avec la hiérarchie et sur son implication dans l'établissement. Il n'a jamais été question de sa manière d'exercer son activité professionnelle. C'est bien l'activité et l'appartenance syndicale qui sont visées par ce blâme contre lequel l'enseignant fera appel avec le soutien de ses collègues et des organisations syndicales.

Du bourrage de dossiers administratifs

Le 9 avril dernier, nos deux collègues, Caroline et Sabine, menacées de « mutation dans l'intérêt du service » avaient consulté leur dossier administratif. Ceux-ci étant vides, mis à part un écrit de deux membres de l'équipe de direction qui mettait en évidence l'appartenance syndicale d'une des collègues, la CAPA (commission administrative paritaire) prévue le 19 avril avait été reportée *sine die* par le Rectorat.

Mardi 28 mai, elles ont reçu un deuxième courrier recommandé les invitant à consulter **à nouveau** leur dossier. Le Rectorat leur annonce y avoir **ajouté** de nouvelles pièces, en vue de l'étude de leur mutation forcée, à la CAPA du 17 juin.

Il a fallu deux mois au Rectorat pour « bourrer » les dossiers administratifs après que la procédure